

Définition espace public : comprendre simplement la notion

Identifier et définir l'espace public — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Maîtriser la définition

- L'espace public est un espace accessible à tous, aménagé ou ouvert à l'usage commun, où les personnes peuvent circuler, se rencontrer et partager un même cadre.
- On peut citer par exemple une rue, une place, un trottoir, un parc, un arrêt de bus ou un banc situé dans un espace urbain ouvert à tous.
- L'espace public n'est pas seulement un lieu ouvert à tous car il est aussi organisé par des règles communes. Ces règles permettent à chacun d'utiliser l'espace sans empêcher les autres d'en profiter.
- Deux règles possibles sont le respect de la propreté et le respect de la circulation des autres. On peut aussi citer les règles de sécurité, de bruit ou de comportement.

Exercice 2 — Classer des lieux du quotidien

- La place devant la mairie est un espace public, car elle est accessible à tous et permet la circulation, les rencontres et des usages collectifs.
- Le salon d'une maison familiale est un espace privé, car son accès dépend des habitants et il n'est pas destiné à l'usage commun de tous.
- Un centre commercial est plutôt un lieu public, car il accueille du public, mais il reste généralement un espace privé appartenant à un gestionnaire. L'accès y est encadré par des horaires et un règlement intérieur.
- Un trottoir devant un lycée est un espace public, car il permet la circulation de tous les usagers et son usage est collectif, même s'il est encadré par des règles.

Exercice 3 — Analyser une situation dans l'espace public

- La situation se déroule dans un espace public car le trottoir et le banc sont accessibles à plusieurs usagers : élèves, passants et personne âgée. Ils servent à circuler, attendre et se rencontrer.
- Plusieurs usages apparaissent : attendre le bus, discuter, s'asseoir sur un banc, marcher sur le trottoir et transporter des courses. Ces usages se déroulent en même temps dans un même espace.
- Des règles communes sont nécessaires pour éviter que certains usagers gênent les autres. Par exemple, un groupe ne doit pas bloquer tout le trottoir, afin que les passants puissent circuler en sécurité.
- Un comportement citoyen adapté consiste à laisser un passage suffisant, à ne pas occuper tout le trottoir et à faire attention aux personnes plus fragiles, comme une personne âgée.

Exercice 4 — Rédiger une réponse organisée

- Une rue, une place ou un parc peuvent être considérés comme des espaces publics car ils sont accessibles à tous et utilisés par plusieurs personnes en même temps. Ce sont des espaces collectifs où l'on peut circuler, se rencontrer, attendre, se reposer ou se déplacer. Cependant, leur usage n'est pas totalement libre : il existe des règles de sécurité, de propreté et de respect des autres. Ces règles permettent à chacun de profiter de l'espace sans empêcher les autres de l'utiliser. L'espace public a donc aussi une dimension de citoyenneté, car il apprend à vivre avec les autres dans un cadre commun.
- La réponse doit employer correctement les mots accessible, collectif, règles et citoyenneté. Une phrase possible est : un espace public est accessible à tous, il a un usage collectif, il fonctionne grâce à des règles communes et il constitue un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.